

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le six juillet à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 30 juin 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, BORONI Lionel, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, SCOGNAMIGLIO Ambre, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, DOMINGUES DE CARVALHO Frédérico, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, VESPERINI Romain, CHAHID Ysmail, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, LEBOEUF Tom, LIGER Éric, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Madame Ambre SCOGNAMIGLIO a été désignée par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 4

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION RESSOURCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Juillet 2026

117x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2026 A L'ASSOCIATION RESSOURCE

Le Conseil Municipal est informé d'une demande de subvention de l'association suivante :

- RESSOURCE : 1140 rue André Ampère-Actimart 2
13851 Aix en Provence Cedex 3

. Nom du Président : Mr SALORD Stéphane
. Numéro de SIRET : 452 684 194 00023

Cette association a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par la maladie et augmenter les chances de guérison.

Il a été présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse.

Il est ainsi proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500€

Vu l'avis favorable de la commission Cohésion Sociale.

Après avoir entendu l'exposé, le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association "RESSOURCE" pour un montant de 500€ au titre de l'exercice 2026

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LA SECRÉTAIRE
AMBRE SCOGNAMIGLIO

